

minuit juste, le glas argentin, doucement éperdu, comme un suprême reproche aux persécuteurs monte du marais, où a voulu s'ensevelir la plaintive petite Cloche qui pleure !...

Firmin Picard

NOS GRAVURES

ALPHONSE DAUDET

En sa qualité de journal littéraire, LE MONDE ILLUSTRÉ ne peut se désintéresser de rien de ce qui touche tout particulièrement à la littérature.

C'est ainsi qu'il publie aujourd'hui le portrait de M. André Theuriet, élu académicien dans le courant de 1897, mais qui vient seulement de prendre possession de son siège.

C'est ainsi également que nous publions le portrait de M. Alphonse Daudet, mais à la mémoire de celui-ci : il est mort, en effet, quand allait finir l'année, le 16 décembre dernier.

Alphonse Daudet était né à Nîmes (Gard), en 1840. Ils étaient douze enfants. A force de travail, il parvint à être maître d'études : ses études n'étaient pas finies, mais il lui fallait gagner sa vie.

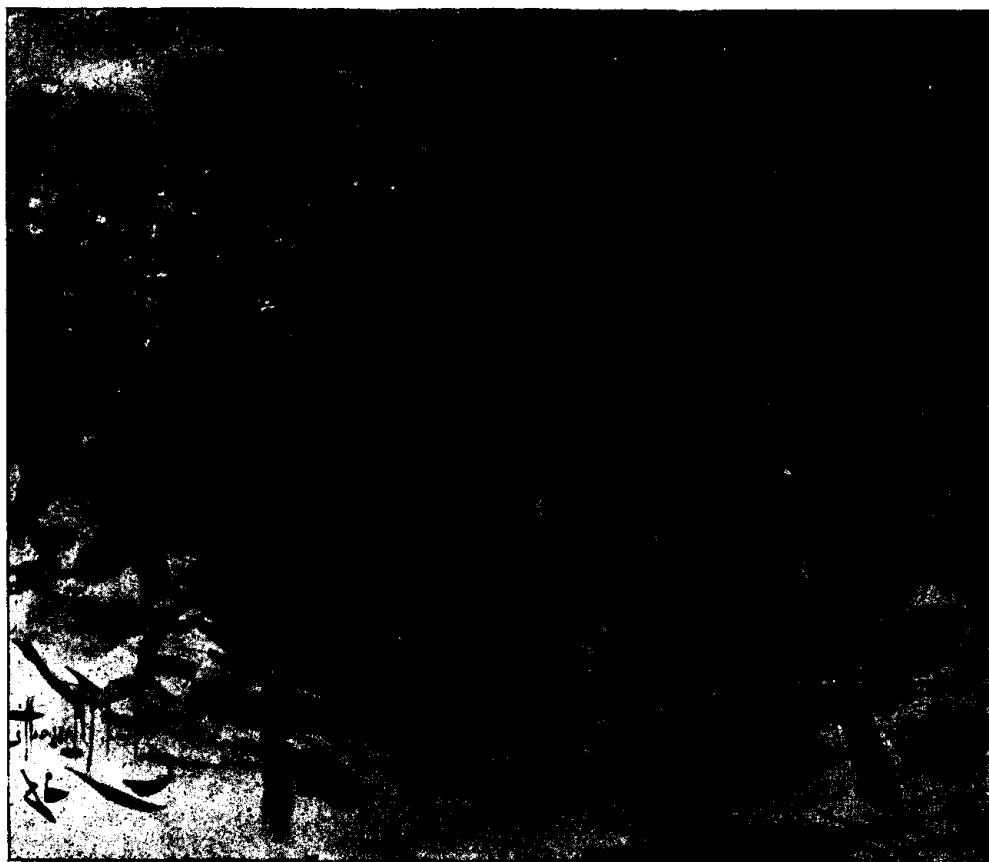
Il composa plusieurs pièces pour le théâtre, écrivit des pages admirées sur l'année de la guerre, sous le titre de : *Lettres à un absent*. C'est lui qui écrivit *Tartarin à Tarascon* ; mais ce qui le mit surtout en lumière, ce fut son livre couronné par l'Académie française : *Fromont jeune et Risler aîné*. Il écrivit quantité d'autres ouvrages, qui prêtèrent, pour la plupart, à des pièces théâtrales.

Son ouvrage finiment satirique *l'Immortel* fut certes la cause pour laquelle il ne fut point élu membre de l'Académie, quoi qu'il en fût très digne.

Il ne fut jamais volontairement immoral ; mais il est si difficile d'atteindre au succès, aujourd'hui, là-bas ou ici, sans flatter les basses passions de la foule !

Il est mort chrétien convaincu : c'est plus beau que d'être mort académicien !

FIRMIN PICARD.



La cloche donne un coup terrible, le pont vacille... craque... et s'effondre.—Page 612, col. 3

BONHOMME DE NEIGE

Les enfants de l'école après avoir récité leur leçon d'histoire du Canada ; la tête remplie encore des hauts faits de leurs aïeux, ont voulu établir une sentinelle qui pût terrifier l'ennemi, supposé que l'ennemi se fût présenté devant le village.

Ils ont bâti, en neige, un énorme *habitant*, ayant bien et dûment son brûle-gueule entre les dents. L'ennemi n'a qu'à bien se tenir !

Hélas ! au lieu de l'ennemi, je vois un bataillon, mais ce bataillon est en... jupons ! Cela ne les empêche pas d'être braves. Voyez, comme elles s'en donnent ! Après des feux de peloton bien nourris, une des... amazones à pied a frappé le stoïque gardien près du chapeau. Une autre l'atteint... mais oui, c'est au cœur !

Tant il est vrai que la nature ne perd jamais ses droits.

Mais, pas de réflexions biscornues : laissons s'amuser tout innocemment ces bonnes jeunes filles. Elles ne démoliront tout de même pas le *Bonhomme de Neige* !

COMMERCE DE SERPENTS AUX INDES

Des goûts et des couleurs, disaient les scolastiques de moyen-âge, il ne faut pas disputer.

C'est bien vrai, dans le cas actuel. Le commerce des serpents... Voilà une idée ?—Il est vrai qu'il se fait bien un commerce atroce des poisons les plus subtils, les plus dégradants : romans ou mauvais journaux — alcool sous toutes ses formes. Les pauvres Hindous sont donc fort excusables de ne faire que le commerce de serpents : de ceux-ci, du moins, à l'encontre des autres, on peut se garer !

Sur les bords du Gange, fleuve de sept-cent soixante-quinze lieues de long dans l'Hindoustan, le fleuve sacré de ces pays d'Asie, il y a autant de serpents que le fleuve lui-même contient de crocodiles : ce qui n'est pas peu dire.

Les Hindous, après avoir choisi un endroit favorable, mettent le feu aux grandes herbes sur une longue ligne droite : le vent pousse le feu, le feu pousse naturellement les serpents. A un endroit où les herbes ont été fauchées, le feu s'arrête : mais là se trouve un immense filet, retenant les pauvres reptiles qui sont vite ficelés, emmaillottés, fixés sur des bambous préparés d'avance.

Voyez la triste figure que font ces pauvres animaux !

Ces serpents peuvent se dresser : tandis que les animaux sauvages autres, doivent être pris tout jeunes si l'on veut en obtenir quelque chose.

Ces serpents sont dirigés sur Calcutta, capitale de l'empire des Indes. Il en meurt plus de la moitié, mais cela ne fait rien aux Hindous... ni à nous non plus, n'est-ce pas ?

DES CADEAUX

Il n'est pas si simple qu'on le croit de faire des cadeaux. La mode a établi sur ce chapitre des usages qu'il ne faut pas enfreindre, si l'on ne veut s'exposer à la sévérité de ces jugements si redoutés de tous ceux qui se piquent de ne rien faire qui ne soit conforme aux principes, j'ai failli écrire aux dogmes, de la bonne compagnie.

Aussi nous saura-t-on gré d'emprunter à la baronne de Saint-Clair (conseiller des dames) un résumé des règles à observer dans la manière de faire des cadeaux, règles qui varient naturellement selon les personnes et les circonstances.

Il y a d'abord les cadeaux d'étrennes. La baronne conseille aux grincheux de s'y résigner docilement, parce que, dit-elle, il est difficile d'y échapper et aussi, ajoutons-nous, parce que l'usage en est charmant, ayant pour objet de faire le bonheur des parents et la joie des enfants.

A des intimes, à des gens peu fortunés, vous offrirez des objets de toilette secondaires (gants, éventails, mouchoirs). Pour les maisons où il y a des enfants, vous enverrez des jouets. Si vous y dînez souvent, vous joindrez un bouquet pour madame (hum ! c'est bien peu !)

En règle générale, la remise des cadeaux est une question de goût, de tact et d'à propos.

Si vous avez affaire à des intimes, portez les vous-même. Mais si vos rapports sont réglés par l'étiquette, envoyez avec une carte de visite.

Quand vous recevrez le présent, ayez soin de l'examiner devant la personne qui vous l'apporte, et montrez que vous en êtes enchanté. Réléguer de côté sans en regarder le contenu, serait un acte de mépris.

Pour un mariage, il est de bon ton d'envoyer son cadeau quelques jours avant la cérémonie, mais quand c'est un bouquet, il ne doit être remis que la veille. Les amis de la mariée se concertent afin de ne pas donner des objets qui feraient double emploi. Il est admis que plusieurs personnes peuvent acheter chez le même marchand les différents objets formant une même pièce. Les jeunes mariés font la réciprocité exclusivement aux jeunes gens et jeunes filles de leur famille, ainsi qu'à leurs amis intimes.

Quand il s'agit d'un baptême, la marraine offre à l'enfant un manteau ou une timbale. Le cadeau à la mère est facultatif, mais on s'en abstiendra si la situation de fortune de cette dernière est plus brillante que celle de la marraine. En tous cas, le parrain doit un cadeau à la mère ; ce sera un objet de fantaisie, rarement un objet utile, sauf si la mère est pauvre. Mais il se gardera d'oublier la marraine, il lui enverra un bouquet.

A l'occasion d'une première communion, les parents et invités offriront à l'enfant un cadeau utile, mais jamais d'argent, ce qui n'est permis qu'aux parents proches.

En tous cas, pour terminer sur cette matière quelque peu rebattue, ne donnez pas, comme dit l'autre, un pois pour avoir une pomme, ou un œuf pour avoir un bœuf ! Et soyez plus généreux que le poète Regnard, qui disait :

Je voudrais inventer quelque petit cadeau
Qui coûtât peu d'argent et ne fût point nouveau.

Heu ! combien sont Regnard en ce point, disait le fabuliste.

Ne vous repentez jamais du bien que vous aurez fait à un ami ; il vaudrait mieux rougir de ne lui en avoir point fait.—PLAUTE.